



République Française - Département de la Loire - Arrondissement de Roanne

MAIRIE DE SAINT ROMAIN LA MOTTE 42640

Tél. 04-77-64-50-43 Fax 04-77-64-58-14

Juin 2016

site Web www.stromain.fr Mail : mairie.stromainlamotte@wanadoo.fr ou le-petit-curieux@laposte.net



LE/p'tit curieux

N° 48



4 **INFORMATIONS DE LA MAIRIE**

- *Informations des adjoints*
- *Budget communal*
- *Information concernant le paiement des factures d'eau*
- *ENGIE sécurise le réseau électrique*
- *Information concernant la collecte de déchets ménagers*
- *Retrait des n° de voirie*
- *Civisme*
- *Nouveau service contre le démarchage téléphonique*
- *Cérémonies commémoratives*

20 **MONDE ASSOCIATIF**

- *Informations des associations*

33 **PAGE CULTURELLE**

- *Nouveaux livres*

36 **LOISIRS**

- *Guidon d'Or Costellois*
- *Tour du roannais*

36 **ST ROMANAIS A L'HONNEUR**

- *Mme Huguette PAIRE*

36 **PAGE HISTOIRE**

- *Motte castrale*
- *Croix de baraques*

38 **PAGE JEUX**

W L'EDITO W



Jacques DUPIERRIS

Les beaux jours sont là et avec eux le temps de l'insouciance et des vacances. Notre village compte 80 km de routes et chemins, dont 40 km non goudronnés. C'est l'occasion de les parcourir et de découvrir la richesse de la flore et de la faune de notre village champêtre, les alignements d'arbres et de haies, la tranquillité de ses chemins creux, le panorama de la Côte Roannaise vu depuis la Malgarnie. Vous pourrez admirer le petit patrimoine : ses croix, ses ponts de pierre, sa motte castrale ainsi que ses châteaux et ses maisons bourgeoises. Bref un environnement que l'on voit tous les jours sans vraiment prendre conscience de sa beauté.

Pour meubler vos loisirs, n'oubliez pas que des associations fonctionnent tout l'été : tennis, boules, pétanque, club des jeunes, comité des fêtes... Vous trouverez dans les pages suivantes, les dates des diverses manifestations.

Le second semestre de cette année sera marqué par l'adoption d'un document important pour notre commune puisqu'il impactera son développement pour les dix années à venir. Le bureau d'études « l'Atelier du Triangle » nous a guidés pour la mise en forme de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme). Deux présentations publiques ont été organisées au premier semestre. Pour respecter les directives du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale), les zones constructibles ont été considérablement réduites afin de préserver les zones agricoles. Ce document, qui est actuellement étudié par les différents organismes associés, sera complété par les remarques que vous pourrez déposer auprès d'un commissaire enquêteur, nommé par le tribunal administratif. Il recevra vos doléances au mois de septembre 2016. Après étude de chaque cas, le document final sera établi pour dix ans. Cependant, les permis de construire ne pourront être délivrés qu'après mise aux normes de la lagune du bourg qui ne sera opérationnelle que fin 2017 / début 2018.

Le développement de la fibre devrait aussi débuter avant la fin de l'année 2016. Chaque habitation sera desservie. Le raccordement de la prise d'accès n'est pas obligatoire, mais si vous le demandez, le branchement est gratuit sous réserve d'un abonnement. Ce branchement restera gratuit pendant plusieurs années sous les mêmes conditions. Ce réseau, formidable outil de développement pour nos communes rurales, permettra, même dans les lieux les plus reculés, de communiquer rapidement et aisément en audio, vidéo et données. Avec le développement de petites entreprises, le télétravail, l'accès et la mise à disposition d'informations presque instantanée, chacun pourra entrer dans l'ère numérique.

En attendant, je vous laisse accéder aux informations inscrites sur "le papier" de ce nouveau P'tit Curieux. Vous pouvez le retrouver numérisé sur le site internet de la mairie.

Bon été et bonnes vacances à tous.

Gilbert VARRENNE
Maire

Ère adjointe : Chantal Paire

Permanence : le samedi matin sur rendez-vous

Bâtiments - Patrimoine - Achats matériels bâtiments - Cimetière

BÂTIMENTS

Durant cet hiver et ce début de printemps, les travaux réalisés par nos agents pour l'entretien de nos bâtiments communaux ont concerné dans un premier temps la réfection de la peinture des fenêtres et volets du bâtiment de la Poste, de la Médiathèque et de la salle des sociétés.

Ces travaux ont été suivis par un chantier de plus grande envergure consistant en la réfection du logement communal situé au-dessus du Centre de Loisirs.

Toutes les pièces ont été entièrement repeintes ou retapissées.

Le sol abîmé a été remplacé par du parquet flottant de couleur claire pour les chambres et le salon. La cuisine et la salle de bains ont bénéficié d'un revêtement plus foncé imitant le parquet, adapté aux passages fréquents et à l'humidité.

La salle de bains a été équipée d'une douche à la place de la cabine vétuste et les faïences ont été remplacées par des carreaux blancs jusqu'au plafond.

Des placards ont été installés dans la cuisine avec la pose d'un plan de travail et d'une crédence, la rendant plus agréable et plus fonctionnelle.



Tous ces travaux ont été réalisés d'une part par nos agents et en particulier Didier REGIMBAL, terminant ainsi par ce chantier son contrat CUI-CIE au sein de la commune. D'autre part, il faut souligner la très grande implication de plusieurs de nos conseillers municipaux. Il faut citer Alain BLETTERIE présent pratiquement tous les jours, Daniel MOUSSERIN dont les conseils furent très précieux,

Bernard BESSEY et Michel PERICHON. Les adjointes ont quant à elles assuré le nettoyage de fin de chantier.

Ce logement est occupé depuis le 21 mai dernier. Enfin, des vantaux coulissants ont été installés à la Mairie en bas des escaliers, par l'entreprise menuiserie de la côte roannaise afin de limiter les déperditions de chaleur.



2ème adjoint : François Lasseigne

Permanence : tous les matins sur rendez-vous

Urbanisme - PLU - Accessibilité - Service aux habitants

URBANISME - PLU - ACCESSIBILITE

Une rencontre a eu lieu avec les services concernés (Syndicat des Eaux, SIEL, Roannaise de l'Eau) pour définir en commun les travaux nécessaires : prolongement de l'impasse de la Maréchalerie pour la desserte de la MARPA et des projets futurs. Un bureau d'études a réalisé un relevé topographique de la nouvelle voie pour l'enfouissement des réseaux. Une nouvelle clôture définira la cour de l'école.

Le Syndicat des Eaux a prévu le changement de la conduite située rue du Lavoir courant 2017.

Le Département doit réaliser un nouveau tapis (goudron) dans la traversée du village avec un "plateau ralentisseur" sur 10 m près de la salle municipale. Il est aussi prévu de changer la conduite d'eau du début de la rue de Trébande en direction du rond-point. Le revêtement final sera réalisé après toutes les modifications.

Roannais Agglomération a défini un programme d'intérêt général (propriétaires occupants / propriétaires bailleurs) dans le but de :

- . Promouvoir la maîtrise de l'énergie
- . Résorber l'habitat dégradé et lutter contre l'inconfort
- . Favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie



Pour un accompagnement gratuit et personnalisé, contactez le PACT LOIRE - 2, rue Aristide Briand et de la Paix 42000 St ETIENNE Tél : 04 77 43 08 80

Le service ADS DE ROANNAIS AGGLOMERATION a réuni dernièrement les personnels administratifs des communes membres afin d'améliorer toutes les démarches à effectuer par les particuliers (Déclaration Préalable, Permis de construire, etc....)

Anticiper votre démarche en vous présentant à la Mairie pour demander les papiers nécessaires. Nathalie DA SILVA vous remettra une petite brochure réalisée par ADS. Ceci vous évitera de recevoir une lettre recommandée pour pièces manquantes et de retarder vos travaux. Il est impératif de ne pas commencer les travaux avant de recevoir l'accord municipal et il est même très recommandé d'attendre que soit écoulé le délai de 2 mois de recours possible. Vous pouvez télécharger les pièces et vérifier le PLU sur le site internet de la commune rubrique : [mairie / urbanisme](#).

3ème adjointe : Yvette Brun

Permanence : le samedi matin sur rendez-vous

Scolaire - Périscolaire - Culture - Organisation des fêtes et cérémonies -
Gestion des salles

COMMISSION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)

RECYCLAGE CREATIF

Intervenant Mme BENOIT Patricia.
Grande section et CP.
Réalisation d'un arbre en papier recyclé
peint et de pompons en laine.



ACTIVITE FUTSAL

Toujours dans le cadre des TAP, les enfants ont pratiqué pendant 6 semaines l'activité FUTSAL avec le club ACL MABLY section football.
Actuellement et jusqu'à la fin de l'année scolaire : initiation YOGA, découvertes des méthodes de relaxation, de respiration et de postures simples.

ACTIVITE POTERIE

Pour la seconde année consécutive, l'activité poterie a connu un franc succès.
Un nouveau thème : la mer a été choisie par la même intervenante de l'atelier de la cure de Saint-Jean-Saint-Maurice.
Une très belle fresque a été réalisée par les enfants.
Installée sur le mur en arrondi situé à l'entrée du restaurant scolaire, elle a été mise en place gracieusement et avec beaucoup de soin par Jean-Louis NEY.
Vous pourrez bientôt la découvrir !
Quelques travaux de finition restent à réaliser, nous vous la présenterons dans le prochain p'tit curieux.
Merci à Jean-Louis NEY pour son dévouement et son temps accordé à la commune.



COUT DES TAP POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

Karaté : 600 €
 Magie : 630 €
 Poterie : 1 320 €
 Futsal : 338 €
 Recyclage créatif : 760 €
 Yoga : 680 €

Coût total des intervenants : 4 328 €, somme à laquelle s'ajoutent les indemnités des enseignants pour leur participation aux temps d'étude et de surveillance, la mise à disposition de personnel communal pour l'encadrement des TAP afin d'aider et de respecter les règles de sécurité, les frais d'entretien des divers locaux communaux occupés gracieusement, chauffés et entretenus régulièrement par la mairie (ménage mais aussi améliorations grâce au personnel municipal et aux conseillers municipaux)

Il est dommage que malgré tous ces investissements financiers et humains, certains enfants n'adhèrent pas et perturbent le temps d'activités.

La municipalité souhaiterait la compréhension des parents et leur intervention auprès de leurs enfants, il est inadmissible que des adultes se fassent injurier par de jeunes enfants.

Depuis octobre, les élèves de la classe de CM1 CM2 participent à la 11ème édition du Prix littéraire des PEP 42 avec l'Association ASSE Coeur Vert présidée par Dominique Rocheteau. A l'issue de leur travail et après avoir lu 5 livres de la sélection, ils ont choisi leur livre préféré. Mercredi 11 mai, un élève délégué choisi parmi ses camarades de classe, s'est rendu à St-Etienne accompagné de M. SIETTEL, directeur de l'école pour participer au jury départemental et débattre avec les délégués des 112 autres classes.

A l'issue du vote c'est "Max et les poissons" qui a reçu le premier prix, le livre "Mon chien est raciste" sélectionné par les enfants de l'école est arrivé en seconde position.

Les élèves ont été récompensés pour leur travail avec des places pour le dernier match de la saison de l'ASSE

Bravo à tous.

Depuis 1886 au vignoble
MAISON J.B. CLAIR
 Fondée en 1886
 AOC Côte Roannaise, Vin de Pays d'Aube
 Méthode Traditionnelle Brut et Demi-Sec

Route des Baccages
 Le Chambon 42870 Ransat
 04 77 64 40 01
 06 88 04 89 81
doumesciau@yahoo.com

Visite gratuite des caves souterraines en Français, Anglais ou Italien
 Dégustations gratuites pour les groupes de moins de 10 personnes



Elevage canin "La Messuquière"

Shih Tzu,
 Golden Retriever,
 Berger Allemand,
 Westies



M. Jailloux Jean-Luc
 Le Rocher - 42640 St Romain la Motte
 Tél. 04 77 66 96 30
 Port. 06 17 52 63 45

4ème adjoint : Bernard Bessey

Permanence : les lundi et jeudi sur rendez-vous

Voirie - Réseaux secs - Eclairage public - Achat matériels engins - Sécurisation - Signalétique - Association - Jeunesse et sports - Suivi planning des agents

VOIRIE

LES CHEMINS



Des travaux importants ont été effectués par nos agents, très polyvalents. De nombreux nids de poule ont été comblés sur les chemins et routes goudronnés, particulièrement la route de Riorges qui comprend de nombreux trous récurrents.

Nous sommes intervenus également sur le chemin du Temple (partie non refaite) où nous avons effectué un curage de 50 cm sur 25 m², puis posé un drain. La pose d'une bonne couche de ballast en suite des matériaux concassés et une application d'enrobé à froid ont été nécessaires.

A signaler aussi le chemin du Temple à la jonction avec la RD 39 qui se dégrade. Ces anomalies ont été signalées à la société Eiffage afin qu'une reprise soit effectuée. La réception des travaux est, par conséquent, toujours en attente.

Concernant les chemins non goudronnés qui nécessitent de nombreuses interventions, nous avons fait un essai cette année en appliquant du raboutage (goudron concassé beaucoup moins onéreux que les matériaux habituels) qui semble donner un bon résultat. A ce sujet nous demandons à chaque administré de signaler les dégradations des chemins afin que le service voirie intervienne.

LA POSE D'UN REVERS D'EAU



Un revers d'eau a été posé chemin de Voude afin de récupérer l'eau, de l'orienter vers le fossé et surtout d'empêcher, au moment des orages, l'inondation des propriétés en contrebas.

LA BOULANGERIE

Afin de résoudre un problème fréquent, mauvaise évacuation des eaux usées, intervention régulière de nos agents pour déboucher, un important chantier a été entrepris sur les différents réseaux gaz, eau, électricité après la Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux d'usage. Les travaux ont pu être réalisés durant la fermeture du commerce. Nos agents ont déposé et creusé, souvent manuellement pour ne prendre aucun risque, afin d'atteindre le fameux réseau d'eau usée. Une malfaçon a été constatée : une pente insuffisante parfois inversée et donc non conforme. Une partie des fournitures a été prise en charge par la Roannaise de l'eau.

Mais fait désolant, lors de la remise en place du pavement, il a été constaté que de nombreux matériaux avaient disparuQuelques pavés restaient encore à l'entreprise ayant effectué les abords de la boulangerie. Encore, une dépense supplémentaire due à ce geste indélicat.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Grande satisfaction avec la participation d'une trentaine de personnes et un grand merci aux associations présentes. Si le volume d'ordures ramassées fut égal à l'an passé, la distance nettoyée a été plus importante. Les fossés des routes principales ainsi que certains fossés des chemins ruraux ont pu être nettoyés.

FAUCHAGE DES BORDURES DES ROUTES ET CHEMINS

Patrick a commencé à faucher les bordures qui, cette année avec les nombreuses pluies, avaient atteint une grande hauteur, gênant considérablement la visibilité. Nous procédons tardivement au fauchage afin d'éviter le doublement des interventions dans la saison. Il faut rappeler en effet que pas moins de 82 km de bordures de chemin sont à faucher, soit 164 km. La municipalité tient à remercier les quelques agriculteurs qui ont fauché les bordures des chemins à proximité de leur exploitation.



ZERO PESTICIDE = DESHERBAGE

Nous avons signé une charte nous engageant à utiliser zéro pesticide dans un avenir très proche, engagement délicat. Il faut reconnaître que l'utilisation du désherbant représentait un gain de temps considérable, les nombreuses parties recouvertes de goudron sur la commune ne permettant plus à nos agents de les maintenir en état.

La municipalité lancera prochainement une opération désherbage en invitant les bénévoles de la commune, ceci principalement pour le cimetière. La municipalité demande également aux administrés de prendre en charge le désherbage le long de leur propriété.

REPARATION APPARTEMENT

Les agents ont participé à la remise en état du logement au dessus du CLSH. C'est en grande partie Didier REGIMBAL notre CUI qui a réalisé les gros travaux. Nous regrettons malheureusement de n'avoir pas eu la possibilité de renouveler son contrat. Carole, Nicolas et Patrick les agents municipaux ont participé à ce chantier. A noter que quelques élus ont mis la main à la pâte pour respecter l'échéance de la remise en location. Remerciements à Daniel le maître du chantier et Alain qui ont donné de leur temps libre, sans oublier Chantal et Yvette les petites fées du logis qui ont astiqué avant la remise des clefs à M. et Mme LHULLIER.



ASSOCIATIONS

Comme chaque année les chartes ont été signées par les présidents d'association.

La municipalité se félicite de la création d'une nouvelle association sur la commune : bienvenue aux Saint-Romain-de-France, section locale de Saint-Romain-La-Motte.

Un grand merci aux présidents ainsi qu'à tous les membres des associations pour l'animation du village par leurs activités.

5ème adjointe : Marie-Claude Champromis

Permanence : vendredi après midi et samedi sur rendez-vous

Commerce - Tourisme - Artisanat - Economie locale - Communication - Environnement - Fleurissement

FLEURISSEMENT ET ENVIRONNEMENT



Cette année, les couleurs retenues sont le rose, le blanc et le violet. Des dipladénias accompagnent les surfinias pour donner de la hauteur aux plantations.

Le vélo a repris sa roue mais, cette fois-ci, sur un chemin de briques.



Après les travaux, un moment de convivialité pour la commission fleurissement et les agents communaux.



Des pots de couleur ont remplacé le char sur la bascule. Ceux du massif ont été renouvelés.



Le char n'a pas disparu. Il s'est simplement déplacé et paré d'une jolie couleur bleue.



Merci à Nicolas, Carole et Yves pour la pose de tuteurs originaux et colorés dans les jardinières et à Maryse Champromis qui nous a donné les bambous.



TOURISME



Après une bonne nuit à SAINT ROMAIN LA MOTTE, nos deux "pélerins" reprennent la route pour une nouvelle étape.

Le p'tit curieux leur souhaite bon chemin.

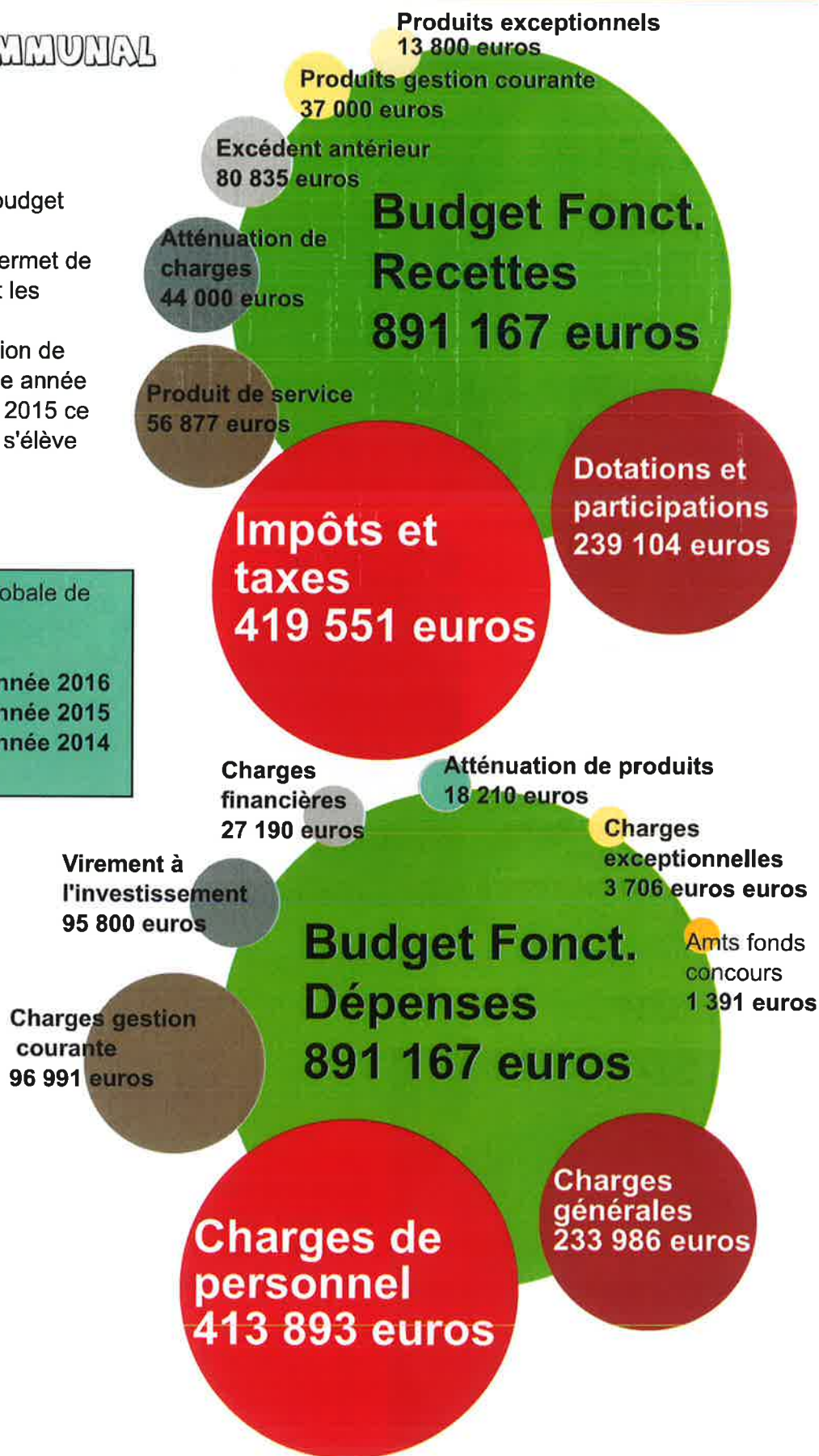
BUDGET COMMUNAL

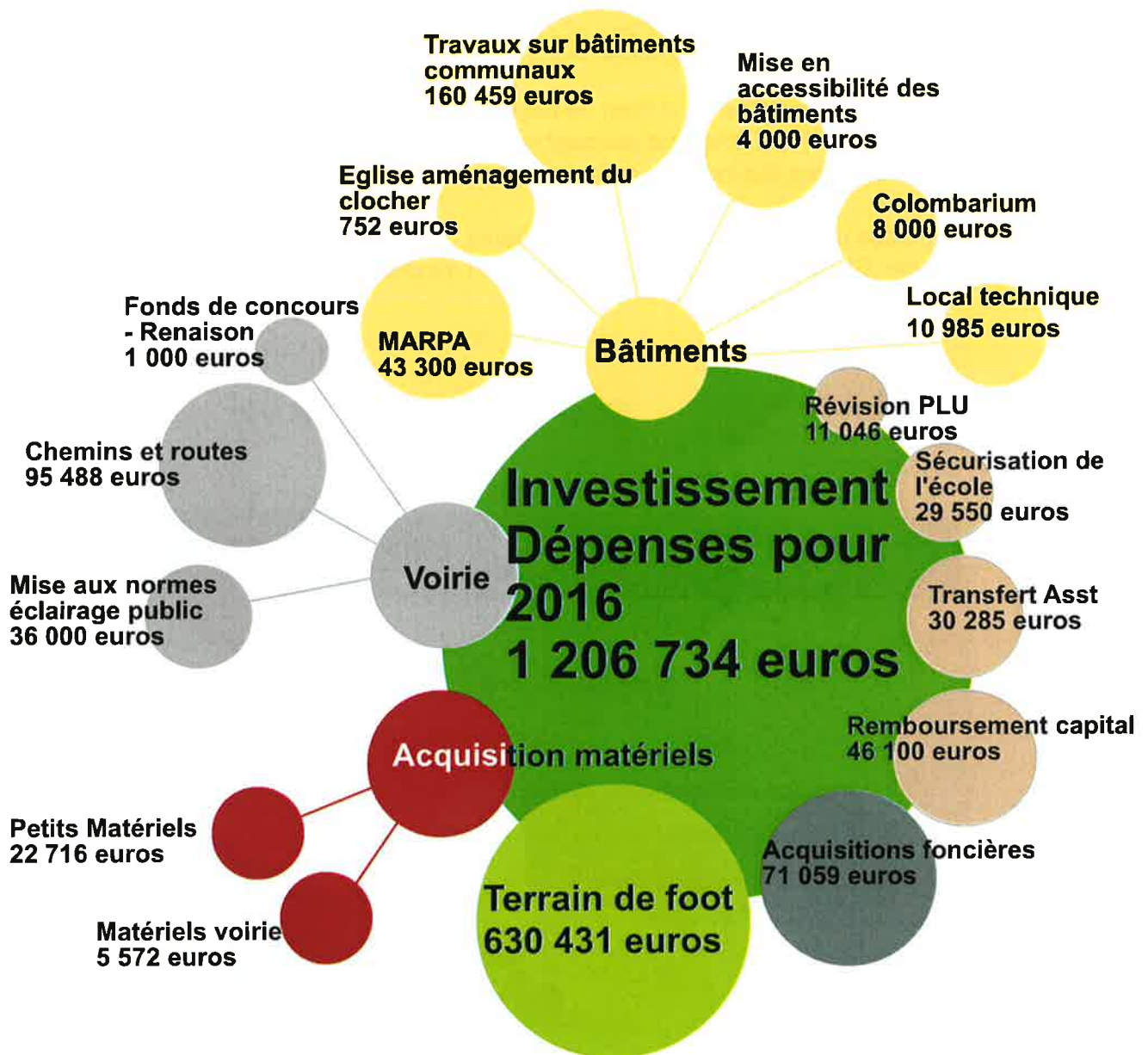
La présentation du budget identique toutes ces dernières années, permet de comparer facilement les chiffres.

A noter que la dotation de l'Etat diminue chaque année jusqu'en 2017. Pour 2015 ce manque à percevoir s'élève à 20 957 €.

D.G.F. (Dotation Globale de Fonctionnement)

134 571 € pour l'année 2016
 155 528 € pour l'année 2015
 174 581 € pour l'année 2014





A côté du budget communal, deux autres budgets s'équilibrent en recettes et en dépenses.

Budget activités commerciales : 13 148 € en fonctionnement et 7 555 € en investissement.

Budget logements communaux : 12 831 € en fonctionnement et 11 682 € en investissement.

INFORMATION CONCERNANT LE PAIEMENT DES FACTURES D'EAU

ROANNAISE DE L'EAU propose un moyen de paiement supplémentaire à ses clients : les Titres Payables sur Internet (TIPI). Ce service accessible 7j/7 et 24h/24 permet le règlement des factures par carte bancaire sur internet, dans un cadre sécurisé et entièrement automatisé.

Complémentaire des moyens de paiement préexistants, TIPI est une possibilité mais en aucun cas une obligation. Chaque client peut utiliser le moyen de paiement de son choix.

Roannaise de l'eau
SYNDICAT DU CYCLE DE L'EAU

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE

PAYER VOTRE FACTURE EN LIGNE ! 7j/7 24h/24

PRATIQUE, FACILE ET SÉCURISÉ

En 3 étapes

- 1 CONNECTEZ-VOUS** sur www.roannaise-de-leau.fr rubrique **PAIEMENT EN LIGNE**
* redirection sur le serveur de paiement sécurisé de la Direction Générale des Finances Publiques
- 2 SAISISSEZ VOS DONNÉES**
Identifiant collectivité et références précisés sur votre facture
- 3 FINALISEZ VOTRE PAIEMENT**
sécurisé au moyen de votre carte bancaire

www.roannaise-de-leau.fr

Plus d'informations sur ce service
04 77 68 95 95 ou 04 77 68 68 90

Roannaise de l'eau intervient sur la compétence Assainissement pour le compte de **roannais Agglomération**



Communiqué de presse

SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE

ERDF sécurise le réseau électrique 20 000 volts !

Chantier d'ERDF « Travaux sous tension » et spectaculaire à Saint Romain la Motte



Mi février, ERDF a débuté sur la commune de Saint romain La Motte un chantier d'ampleur de modernisation du réseau électrique 20 000 volts. L'objectif est de sécuriser l'alimentation du bourg de Saint-Romain La Motte. La nouvelle « architecture du réseau » permettra d'assurer un rétablissement de la fourniture d'électricité plus rapide en cas de suspension de celle-ci.

Le 22 février, des techniciens d'ERDF Loire, ont procédé à l'implantation d'un poteau béton de 5 tonnes au milieu d'une ligne 20 000 volts. L'occasion de présenter, de manière spectaculaire, le travail de ces agents spécialisés

dans le travail sous tension (TST). Ceux-ci interviennent tout au long de l'année pour l'entretien et le dépannage des lignes Haute Tension (20.000 volts) sans jamais couper le courant.

Ce chantier mobilise pendant 16 jours, des agents de la base opérationnelle du Coteau ainsi que les équipes Travaux sous Tension ligériennes. Il se terminera le 2 mars 2016.

1,8 km de câble souterrain auront été posés.

1,1 km de réseau aérien auront été déposés.

10 poteaux électriques auront été supprimés.

Au total 168 000€ sont investis par ERDF.

« Conformément à notre volonté d'un maintien d'une qualité de fourniture la plus totale même lors de travaux, nous mettons tout en œuvre pour que tous nos clients puissent être alimentés en électricité » précise Augustin Montoussé, du Lyon, Directeur Territorial d'ERDF Loire.

Plus de 16 000 kms de lignes et câbles souterrains sur le département de la Loire : Electricité Réseau Distribution France (ERDF) se doit d'améliorer et de développer ce patrimoine pour assurer un service au quotidien où chaque utilisateur attend une parfaite qualité et continuité de la fourniture d'électricité. Dans ce cadre, ERDF mène quotidiennement sur le territoire des travaux de renouvellement des réseaux, avec notamment comme objectif leur moindre dépendance aux aléas climatiques.

ERDF - Electricité Réseau Distribution France, est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution électrique. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique, agréé, les données associées. ERDF réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et assure les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie, qui sont chargés de la commercialisation et de la gestion du contrat d'électricité.

CONTACT

Alexandre BONO
07.61.75.6274
alexandre.bono@erdf.fr



INFORMATION CONCERNANT LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

A la faveur d'un changement de prestataire, à compter du 2 mai, Roannais agglomération a décidé d'harmoniser le report de collecte des déchets ménagers lors des jours fériés afin de simplifier la vie de nos usagers.

Désormais, sur toutes les communes concernées par Roannais agglomération, lorsqu'il y a un jour férié, les collectes prévues ce jour et toutes celles des jours suivants sont décalées d'un jour, jusqu'à la collecte du vendredi qui passe exceptionnellement au samedi.



Exemples :

- le jour férié est **un jeudi** (*jeudi 05 mai et jeudi 14 juillet*). Les personnes collectées le jeudi seront collectées le vendredi, la collecte du vendredi aura lieu le samedi.

- le jour férié est **un lundi** (*lundi 16 mai et lundi 15 août*). Les personnes collectées le lundi seront collectées le mardi, la collecte du mardi aura lieu le mercredi, celle du mercredi aura lieu le jeudi et ainsi de suite jusqu'au samedi.



Ceci est valable que l'on soit collecté 2 fois par semaine ou 1 fois par semaine.

Important : merci de sortir vos bacs la veille de la collecte.

IMPORTANT

La numérotation et les adresses sont maintenant intégrées au fichier national de l'Institut Géographique National (IGN) et donc accessibles par GPS.

Ces informations sont utilisées par les services de secours (pompiers, SAMU, etc...) et par la poste qui se réserve le droit de ne pas distribuer le courrier qui est retourné sur LIBOURNE en cas d'adresse incomplète.

Le déploiement proche de la fibre optique oblige la connaissance de l'adresse précise à laquelle chaque prise doit être associée.

Pour les 20 foyers concernés, il est donc impératif de récupérer rapidement les numéros de vos habitations en mairie.

CIVISME

Nous avons à coeur de rappeler à la population que certaines règles de civisme sont à observer pour le bien-être de tous. En effet, la commune subit des tapages nocturnes, des dégradations à l'école et autres. Il a été constaté aussi des infractions au code de la route pouvant entraîner de graves préjudices. Face à ce constat et devant l'inertie des parents en charge des mineurs concernés, une procédure législative et judiciaire est envisagée.

De plus, une surveillance est mise en place avec l'appui de la gendarmerie.

NOUVEAU SERVICE CONTRE LE DEMARCHAGE TELEPHONIQUE

A compter du 1er juin 2016, un nouveau service intitulé Bloctel est proposé aux particuliers pour éviter le démarchage téléphonique. Ce service gratuit remplace la liste Pacitel qui n'a jamais été efficace.

Pour bénéficier de ce service gratuit, il vous appartient d'entrer vos numéros de téléphone fixe et/ou mobile sur le site internet bloctel.gouv.fr. Il faudra attendre un mois pour commencer à ne plus recevoir d'appels commerciaux intempestifs.

L'inscription sur cette nouvelle "liste rouge" est valable 3 ans et les consommateurs seront contactés par courriel ou courrier postal peu avant la fin de ce délai pour s'y réinscrire ou non.



Ce nouveau système doit apporter une meilleure réponse aux problèmes de harcèlement téléphonique mais si vous avez, malgré tout, des démarchages abusifs, il faut relever le numéro de téléphone et, si possible le nom de la société, et le signaler sur



www.bloctel.gouv.fr ou bien à la **Direction générale de la concurrence et de la consommation**. Des poursuites seront alors engagées vis à vis des entreprises concernées.

Les SMS ne sont pas concernés par ce nouveau dispositif.

PUVILLAND Frédéric



CHAUFFAGE - RAMONAGE - PLOMBERIE - CLIMATISATION

ZINGUERIE - COUVERTURE - ISOLATION DE COMBLES

DEMOUSSAGES TOITURES

42640 ST ROMAIN LA NOTTE TEL/FAX 04 77 64 59 69 PORT : 06 79 70 62 84

42120 LE COTEAU ATELIER & BUREAU TEL : 09 64 03 08 33 / FAX : 04 77 60 32 78

CEREMONIES COMMEMORATIVES

CEREMONIE DES DEPORTES

LE CHANT DES MARAIS

*Loin dans l'infini s'étendent
Les grands prés marécageux
Pas un seul oiseau ne chante
Dans les arbres secs et creux.*

*Oh ! terre de détresse
Où nous devons sans cesse
Piocher. Piocher.*

*Dans un camp morne et sauvage
Entouré de murs de fer
Il nous semble vivre en cage
Au milieu d'un grand désert.*

*Oh ! terre de détresse
Où nous devons sans cesse
Piocher. Piocher.*

*Bruit de chaînes, bruit des armes
Sentinelles jour et nuit
Et quitter peur et larmes
La mort pour celui qui fuit.*

*Oh ! terre de détresse
Où nous devons sans cesse
Piocher. piocher.*

*Mais un jour dans notre vie
Le printemps reflourira
Libre alors dans ma patrie
Je dirai tu es à moi.*

*Oh ! terre d'allégresse
Où nous pourrons sans cesse
Aimer - Aimer.*

La cérémonie en hommage aux Déportés s'est déroulée le 23 avril au mémorial Gilberte du MARTRAY.

A cette occasion, M. VARRENNE a rappelé le parcours exemplaire de cette Résistante. Il a souligné la souffrance et le courage de toutes les personnes déportées de 1939 à 1945.

Après les discours et le dépôt des gerbes, les participants ont entonné le chant des marais.

Le chant des Déportés est l'adaptation d'un champ allemand composé en 1933 par des prisonniers du camp de concentration de Börgermoor.

Il est devenu un chant militaire français connu également sous le nom de *Chant des marais*.

CEREMONIE DU 29 MAI 2016

Faisant suite à la cérémonie du 8 mai commémorant l'armistice de 1945, un hommage a été rendu le 29 mai à tous ceux qui sont tombés à VERDUN.

Ci-dessous, un extrait du discours prononcé par M. le Maire.

"Nous commémorons aujourd'hui le centenaire de la Bataille de Verdun, la plus terrible bataille que l'humanité ait connue. Cette date est symbolique. C'est celle qu'avait choisie le général De Gaulle, pour le cinquantième, en 1966.

Je voudrais en introduction rappeler le courage ainsi que les souffrances endurées par nos arrières grands-pères, grands-pères, lors de cette bataille.

Le 21 février 1916, il est 7 h 15 du matin, lorsque l'armée allemande fait donner l'artillerie sur les lignes françaises. Sur Verdun même, les premiers obus tombent à 8 h 15 et visent la gare et les ponts en amont de la cité. L'artillerie «prépare le terrain» en pilonnant les lignes françaises pendant plusieurs heures. En fin d'après-midi, l'assaut est lancé sur des troupes que l'Etat Major allemand croit à l'agonie.

Côté français, la surprise a été «presque» totale et le choc effroyable. Mais la débandade attendue par l'ennemi n'a pas eu lieu. La défense française s'organise. Cette capacité de résistance n'avait pas été envisagée par l'état major allemand, fort de la doctrine militaire du moment «l'artillerie conquiert, l'infanterie occupe». Une lutte impitoyable oppose donc les deux camps dès les premières heures. Elle se prolongera pendant plusieurs mois sur cette poche de quelques kilomètres carrés, causant la perte de 163 000 français et 143 000 allemands, tués ou disparus ; 216 000 français et 196 000 allemands seront blessés.

C'est bien d'un enfer qu'il s'agit. Des villages entiers sont détruits, les champs sont labourés par les obus, l'air est vicié par les gaz toxiques, les bois disparaissent pour laisser place à un paysage lunaire fait de cratères et de tranchées dans lesquels se terrent les survivants. On se bat souvent pour quelques mètres, baïonnette au fusil, couverts de boues, assoiffés, asphyxiés, rompus... Les villages perdus un jour sont reconquis le lendemain.....

.....Le 23 juin après un bombardement incessant, d'autant plus traumatisant que les Allemands utilisent des obus à gaz toxique, 60 000 hommes s'avancent sur un front de 6 km. Mais les tentatives

allemandes pour conquérir Verdun échouent à nouveau. Les Allemands n'ont jamais approché à moins de 5 KM de Verdun.

A compter de cette date, les Allemands ont renoncé à prendre Verdun."

Cette année, c'est la chanson "Quand les hommes vivront d'amour" du canadien Raymond LEVEQUE qui a été diffusée au cours de la cérémonie.



CLUB AMITIE ET GAITE



Chaque année, un calendrier complet est établi pour les manifestations comprenant trois repas, deux concours de belote et pour conclure l'année une sortie grenouilles, tout cela dans la joie et la bonne humeur.

Au " Club de l'amitié " il y a toujours de la gaieté, les sourires sont bons pour la santé !!!

PETANQUE

La saison bat son plein au Club de PETANQUE Saint-Romain-La-Motte.

Le Club, présidé par PATRICK VIEILLY, est associé au même bureau qu'en 2015 .

Les principaux contacts :

- Président PATRICK VIEILLY – tél 04 77 72 61 38
- Vice président J.BAPTISTE CARACCI – tél 06 20 95 12 93
- Secrétaire FREDERIQUE VIEILLY – tél 06 10 46 80 99
- Trésorier DANIEL GONTARD – tél 06 35 29 27 42
- Webmaster DANIEL GONTARD – site : www.club.quomodo.com/lamotte
Email : dannygontard@orange.fr



L'effectif de 56 licenciés(es) se compose de la manière suivante :

- 3 FEMMES en SENIOR PROMOTION
- 33 HOMMES en SENIOR PROMOTION
- 2 HOMMES en HONNEUR
- 3 FEMMES en VETERAN
- 15 HOMMES en VETERAN

Nous saluons les 9 nouveaux licenciés(es) qui apportent du sang neuf au club et nous remercions ceux qui nous ont quittés pour diverses raisons.

L'effectif compte également 10 membres honoraires.

Le prix des licences pour 2016 est de 40 € (assurance comprise), c'est à dire au prix coûtant. Elle est indispensable pour tous les concours officiels.

Le prix des cartes de membres honoraires est de 10 €. Elle permet de participer à toutes les manifestations du club, hors concours officiel.

ORGANISATIONS du CLUB à venir :

- CONCOURS à la MELEE en semi-nocturne (18 h 00) suivi d'un casse croûte
. Les vendredis 27 mai et 24 juin 2016 (membres du clubs et invités)
- CONCOURS en Triplettes Mixtes
. Vendredi 29 juillet 2016 à 14 h 00 (membres du club et invités)
- BUT d' HONNEUR
. Samedi 3 septembre 2016 à 9 h 00 (membres du club)
- CHALLENGE SOUCHON – DI GUISTO



Meilleurs joueurs du club 2015

P. VIEILLY 1er sénior

C. CATACCI 1ere femme

D. GONTARD 1er vétéran

- . Samedi 24 septembre 2016 à 8 h 30 (membres et invités, repas midi sur réservation)
- LOTO du CLUB
 - . Samedi 15 octobre 2016 à 20 h 00
- Concours Sociétaires aux ARCT (boulodrome Pierre SOUCHON)
 - . Samedi du mois de novembre 2016 à 13 h 30 (*date non arrêtée*)
- ASSEMBLEE GENERALE
 - . Dimanche 18 décembre 2016 à 10 h 00

153 licenciés du Club ont été présents dans les 10 divers Championnats de la saison 2016.

En Championnat des Clubs par Equipes Vétérans, l'équipe 1 a subi, à ce jour, 2 défaites et une partie Office, alors que l'équipe 2, 1 défaite et 2 victoires.

Le Championnat des Clubs par Equipes Promotion débutera le dimanche 5 juin.

Nous rappelons que tous les résidents de St-ROMAIN-LA-MOTTE peuvent venir s'entraîner les vendredis sans carte de membre honoraire ni licence. Ils seront les bienvenus.

Les associations de St-ROMAIN-LA-MOTTE peuvent transmettre leurs dates de concours de pétanque à Daniel GONTARD qui se fera un plaisir de les publier sur le site du CLUB.

Le Président, les membres du bureau et les sociétaires remercient M. le MAIRE et la Municipalité pour les services rendus au Club et notamment pour l'éclairage.

LOISIRS DANSE

Les dix ans de Loisirs Danse

Samedi 2 avril 2016, Loisirs Danse a fêté ses dix ans lors d'un repas dansant animé par le talentueux orchestre de Magali Perrier. Cette soirée a permis aux sociétaires et à leurs nombreux invités (195) de passer un excellent moment de détente dans une ambiance particulièrement agréable.

Le président, Jean Paul Chantelot, après avoir présenté chacun des membres du bureau, retraça l'histoire de la société depuis 2006 et une démonstration de rumba par l'ensemble des adhérents précéda l'arrivée d'une invitée surprise : une magnifique danseuse, réalisée sous forme de pièce montée par le pâtissier du village : S. Balzano.



COMITE DES FETES

Le comité des fêtes vous convie à ses 2 manifestations de l'été.

Fête patronale Samedi 23 et dimanche 24 Juillet 2016

Fête de la batteuse Dimanche 4 Septembre 2016.

Fête patronale 23 et 24 Juillet 2016

Samedi 23 Juillet

Dès 19 h, les festivités débiteront avec LE REPAS CHAMPÊTRE SERVI PAR LE COMITE DES FÊTES (réservations Baguette enchantée, Epicerie Vival, Terre de fleurs, auprès des membres du comité des fêtes). Dès 21 h 30 retraite aux flambeaux et feu d'artifice accompagnés par *Ensemble Tzigane IZAKOV*

Dimanche 24 Juillet

Dès 5 h 30 au centre du village, nous vous attendons nombreux pour

Le **VIDE GRENIER**. (Buvette, buffet)

13 h 30 Course cycliste « **Prix Michel Vindrier** ».

16 h 00 "Spectaclegroupe(terken)" 2 heures de chansons des années 70-80-90

18 h Pizza au feu de bois Baguette enchantée

Buffet, buvette et manèges durant tout le week-end.

Venez nombreux.



Fête de la batteuse Dimanche 4 Septembre 2016

Avec les Amis du Patrimoine Rural « EN COTE ROANNAISE »

Au programme :

- Défilé de tracteurs anciens et de 2CV suivi de la mise en route de la Batteuse.
- Après-midi Battage, Exposition de matériels agricoles anciens.
- Cuisson du pain au four à bois.
- Soupe aux choux.

Les personnes désirant nous rejoindre au sein du Comité des Fêtes sont priées de se faire connaître soit par l'intermédiaire d'un membre soit par téléphone au 06 73 97 64 33

QUELQUES PHOTOS DE LA FOIRE 2016



CLUB DES JEUNES

Le Club des Jeunes a commencé l'année 2016 par son fameux réveillon de la Saint Sylvestre. Celui-ci a connu un franc succès avec plus de 200 repas servis par la Maison Grisard.

Par la suite, les membres de l'association ont organisé « La soirée du Club » le 23 avril dernier, permettant ainsi une première prise de contact avec de nouveaux jeunes de la commune. L'objectif principal du Club des Jeunes pour l'année 2016 est le recrutement.

Le Club organise soit un tournoi de bubble-foot soit un tournoi de Tennis-ballon le 10 juillet. Cette journée se terminera avec un barbecue suivi de la retransmission de la finale de L'Euro 2016 sur écran géant à la salle ERA de St Romain.



Les membres pensent déjà à l'année prochaine puisqu'ils organisent d'ores et déjà le réveillon de la Saint Sylvestre et un week-end ski en mars 2017.

De plus, si vous êtes en manque de vaisselle pour vos barbecues ou repas de famille de cet été, venez réserver la vaisselle du Club des Jeunes en contactant Baptiste Perroton au 07 62 54 13 10.

Si des jeunes souhaitent intégrer dès maintenant le Club vous pouvez contacter Loïs Durier au 06 45 13 17 30 ou envoyer un message sur Facebook au Club des Jeunes Saint Romain.

TENNIS CLUB

Cette année, les cours pour les jeunes et adultes étaient assurés par Samy, entraîneur Breveté Etat. Ils étaient 36 jeunes et adultes à profiter de son enseignement, le mardi soir et le samedi matin.

Les messieurs se sont entraînés les mardis à 17 h et les jeudis matin, les dames se retrouvaient les jeudis de 17 h à 19 h.

Les Séniors+ masculins étaient engagés dans divers championnats par Equipe.



Quelques jeunes ont participé à leur championnat par Equipes et Individuels comme les années précédentes.



CARTE D'ETE :

Le club vous permet dès à présent l'accès au terrain, jusqu'à mi-septembre, pour une somme modique. Cette carte permet aux personnes non licenciées au Club de jouer au tennis pendant les vacances.

Le club vous donne rendez-vous en septembre pour les inscriptions d'une nouvelle saison tennistique.



Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter un membre du bureau qui aura plaisir à vous renseigner.



Président : Jean Claude Dubanchet - tel 04 77 64 51 24

Trésorier : Stéphane Sautet - tel 04 77 64 52 84

Responsable Jeunes : Françoise Bourboujas - tel 09 80 71 04 46

US FILERIN

L'Union Sportive Filerin vous annonce ses prochaines manifestations :

Vendredi 10 juin : Visite médicale du club pour la prochaine saison à partir de 18 h 00 au stade de Saint-Germain-Lespinasse.

Samedi 11 Juin : Tournoi des Loisirs à partir de 10 h 00 au stade de Saint Germain Lespinasse, remise en jeu des Challenges Chanavat, Thibert, Loriot et Fair Play. A 12 h 30, verre de l'amitié avec les municipalités et nos partenaires puis repas sur place.

Venez nombreux participer à ces rencontres amicales à 7 joueurs ou supporter vos amis.

Les U7



Les U9



Vendredi 17 juin : Tournoi inter-entreprises à 7 joueurs, à partir de 19 h 00 au stade de Saint Germain Lespinasse.

Dimanche 19 juin à 10 h 00 au stade de Saint Germain Lespinasse, Assemblée Générale du club.

Pour la prochaine saison, le club recherche de jeunes joueurs en catégorie U15 (14 et 15 ans) et catégorie U17 (16 et 17 ans) afin de compléter nos effectifs dans ces catégories.

Contacts :

Jean-Jacques PERROTON, Président : 06-68-64-54-27

Mickaël VIAILLY, Responsable sportif : 06-19-92-59-77

Les U13



Les U15



C - L - S - H

La fin de l'année scolaire approchant, vient le temps tant attendu des grandes sorties scolaires des élèves.

Il n'y aura pas de kermesse de fin d'année (samedi 25 juin comme annoncé dans le calendrier des manifestations) car la fête de l'école a déjà eu lieu. Le Sou avait à cette occasion, organisé une vente de repas à emporter : un couscous maison qui a remporté un grand succès avec plus de 180 parts vendues. Le Sou des Ecoles remercie chaleureusement les personnes qui ont contribué à cette réussite.



Si la kermesse n'a pas lieu, les enfants s'en donnent toutefois à cœur joie lors des sorties scolaires de fin d'année.

Ainsi les classes de CE2, CM1 et CM2 se sont rendues à

Paléopolis à Gannat dans l'Allier.

Paléopolis est un parc à thèmes sur la

paléontologie qui propose des expositions et des ateliers sur toute l'histoire de la vie dont les dinosaures.



Les classes de GS, CP, CE1, quant à elles, ont découvert le Lab. 71 situé à Dompierre-les-Ormes.

Le Lab 71 est un site de découvertes de

la science et du développement durable, ouvert au grand public et à destination principalement des jeunes et des scolaires



Les PS et GS ont vu leur sortie à la ferme aux escargots de St Bonnet des Quarts reportée d'une semaine pour cause de pluie.



Mais ils pourront bientôt découvrir cet élevage respectant l'agriculture biologique et faire une petite dégustation.



Le 25 septembre prochain, le Sou des Ecoles organisera son quatrième vide grenier avec la nouvelle association des

"Saint-Romain de France", un grand merci à ses membres qui rejoignent cette manifestation.



Nous remercions aussi chaleureusement l'association du "Club des jeunes" avec qui

le vide grenier a été organisé ces deux dernières années.



Que parents, enfants, grands-parents et toutes personnes intéressées prennent le temps cet été de préparer ce qu'ils souhaitent exposer/vendre : A vos

placards, caves et greniers!



En attendant de vous retrouver en septembre, toute l'équipe du Sou des Ecoles vous



souhaite un bel été et de bonnes vacances à toutes et à tous.



A-S-S-R

La 59ème saison se termine pour l'ASSR !

Au lendemain d'un barbecue géant, l'ASSR termine la saison en beauté. Une soirée très réussie avec environ 500 personnes qui ont répondu présentes. Nous soulignons la présence de M. GOMEZ, président de la ligue du basket lyonnais, que nous remercions.

Le bilan de la saison 2015-2016 se résume par un très bon cursus de l'équipe U15 féminine, entraînée par Christine SAUTET et Florian JONNARD, invaincue au cours de la saison régulière, et qui clôture celle-ci par une finale triangulaire D2 à Commelle Vernay où elle se classe finalement 3ème sur 18 équipes engagées en D2.



En ce qui concerne leurs ainées, l'équipe U17 féminine qui évoluait pour la deuxième saison consécutive en région, termine la saison en demi-finale à Unieux contre le CTC Ondaine Basket (Unieux Fraisses). Cette équipe évoluera, pour une partie, en équipe 1 seniors la saison prochaine.



Il faut noter que les jeunes forment une relève très intéressante pour les années à venir. Nous comptons 12 équipes jeunes cette saison sans compter une équipe de U15 masculin en entente avec Saint-Léger-sur-Roanne. L'équipe féminine 1 du club se maintient en DF1, après un début de saison houleux marqué par de nombreuses blessures. Les joueuses gagnent le dernier match de la saison contre les championnes de leur

poule ce qui leur permet de rester en DF1. L'équipe féminine 2 qui évolue en DF2 se maintient également pour la saison à venir.

Du côté des garçons, l'équipe fanion termine 3ème de sa poule après un ultime match perdu en fin de saison et se maintient donc en DM3 pour la saison 2016-2017 manquant ainsi la montée en DM2. Nous retiendrons tout particulièrement la montée de l'équipe 3 et 4 en DM4 dès la reprise.

Pour la partie "animations", plusieurs soirées sont prévues cette saison 2016-2017. Nous vous invitons dès maintenant à répondre présent au 60ème Anniversaire du club prévu le 29 octobre 2016.

Cet évènement se déroulera à partir de 14 h avec un défilé des équipes, un discours du président suivi d'un repas et d'une soirée dansante. De plus, nous vous réservons quelques surprises pour le moins surprenantes ou plutôt « dunkantes »...

Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour célébrer cet anniversaire !!!!



Pour terminer, nous tenons à remercier toutes les personnes bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette saison et qui se sont investies tout au long de celle-ci.

Pour plus d'informations sur le club, les équipes et les résultats, nous avons un site internet (géré et mis à jour par Bernard SAUTET) : pour cela , allez sur Google, **tapez Association Sportive de St Romain la Motte et cliquez sur le premier lien qui s'affiche (Wix).**



CONSEIL ET GESTION DE SOLUTIONS DOCUMENTAIRES

56, bd Charles De Gaulle – 42 120 Le Coteau

elan-new.com

04.77.23.63.00

BOULE LYONNAISE

La Société BOULE LYONNAISE ST-ROMAIN-LA-MOTTE compte pour la saison 2016, 42 adhérents :

- 13 licences 4ème division
- 4 licences loisirs
- 25 cartes de membres actifs



Depuis le début de la saison, les licenciés ont participé à de nombreux concours officiels :

- Eliminatoires des championnats de France (doublette - quadrette - tête à tête)
- Grand prix de la ville de Roanne
- Concours officiel BELLECOUR LYON.
- Le challenge de la côte Roannaise avec la participation de 3 quadrettes de St-Romain
- Le traditionnel challenge Maxime BESSON contre nos amis des Poupées de Riorges (victoire d'une équipe de St-Romain-la-Motte pour l'édition 2016 composée de CHAMPIER - GUYOT - MATHIEU - DUCARD D).

Voici le planning des prochains concours sociétaires de la saison 2016 :

- 17 août 2016 challenge Marcel VIVIERE
- 27 août 2016 challenge des maires à St-Romain-Le-Puy
- 17 septembre 2016 but d'honneur tête à tête
- 08 octobre 2016 dernier sociétaire.

Le 18 novembre 2016, assemblée générale salle municipale 19 h 30.

Avec le retour des beaux jours, les terrains des places ont subi un coup de rajeunissement : déserbage, ratissage, sablon roulé sur les jeux par une vingtaine de bénévoles. Les tables et bancs ont été remis en état et repeints par les agents municipaux qui ont également procédé à l'élagage des arbres.

Le bureau invite toutes les personnes désireuses de s'initier à la "Boule Lyonnaise" à venir tous les vendredis après-midi à partir de 14 h sur les jeux des Places.

Nouveauté 2016 :

Le bureau de la société lance un mini championnat gratuit basé sur l'assiduité des joueurs à leur participation aux concours sociétaires.

Règlement de ce mini championnat : Un classement sera établi pour les personnes ayant participé au moins à 4 concours sociétaires de la saison 2016 et sur le nombre de parties gagnées au cours de ces concours. Les résultats et récompenses seront donnés au cours de l'assemblée générale.

NECROLOGIE

La société de boule pleure son doyen Claude VINDRIER et son sympathique Emile PERRICHON (dit PATEUX)

Claude VINDRIER notre doyen assidu des terrains de boules de St-Romain-La-Motte depuis de très nombreuses années aimait venir faire sa petite partie le vendredi après midi et participer aux concours sociétaires ; Claude ne recherchait pas la victoire mais, pour lui, c'était un moment de plaisir, de convivialité. Il partageait sa bonne humeur avec les autres. Il avait toujours le sourire au coin des lèvres en toutes circonstances.



Emile PERRICHON notre très sympathique " Pâteux "était le coéquipier idéal ; très jeune Milou a baigné dans la "Boule Lyonnaise" et au fil du temps a su s'imposer comme tireur de tête, passionné par ce sport qu'il aimait et qu'il communiquait à ses équipiers. Il a remporté de nombreux concours respectueux des règles du jeu et de ses adversaires. Toujours disponible, Milou était très sollicité pour faire équipe et chacun prenait un immense plaisir en sa compagnie.

Vous étiez les symboles de la convivialité et de la bonne humeur au sein de notre société de boules.

La Passion du Chocolat



MAISON GONIN

Boucherte - Charcuterie

Les Halles 42370 RENAISON

☎ 04 77 62 11 08



La Baguette Enchantée

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Pains de campagne, pains spéciaux
Pâtisserie, Viennoiserie pur beurre
Pièces montées, entremets personnalisés



Le Bourg - 42640 ST ROMAIN LA MOTTE
Tél. 04 77 64 53 29

**Du mardi au samedi
de 7 h 00 à 19 h 00 (non-stop)
Le dimanche de 7 h 00 à 12 h 30
Fermé le lundi**

DES LIVRES POUR LES PETITS



MME MALCHANCE



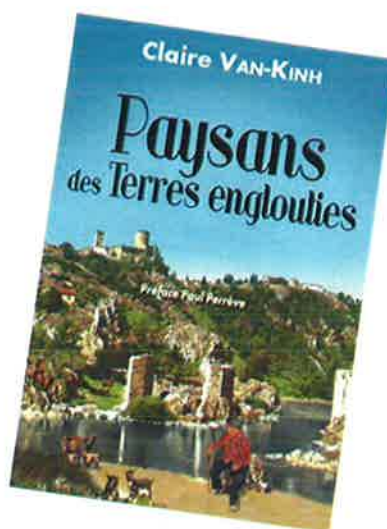
MME TOUT-VA-BIEN



MME CHIPIE



ET POUR LES GRANDS



Nous vous rappelons la gratuité de l'inscription à la médiathèque qui vous permet d'emprunter des livres et des DVD.

- La vente de livres déclassés à 1 euro se poursuit.
- Des livres sur les programmes de voyage en France ou à l'étranger sont mis à disposition et vous pouvez les emprunter pendant la durée de votre voyage.



Rendez vous à la médiathèque du mardi au samedi de 8 h 45 à 11 h 45.

85, rue Mulsant
42300 ROANNE
Tél. 04 77 72 24 93
Fax 04 77 72 72 43



MUTUELLES DU MANS ASSURANCES
Agences Hubert MONARD

**Vous êtes inscrit à la Médiathèque de Saint-Romain-la-Motte
vous pouvez avoir accès aux ressources numériques.**

Qu'est ce que c'est ?



Tout Apprendre

Une offre de formation à distance : Soutien scolaire du CP à la Terminale, CAP, BEP, BAC Pro – Bureautique – Code de la route – Développement personnel – Langues... etc



Le Kiosk

Vos magazines préférés, n'importe où, n'importe quand : plus de 500 magazines de la presse française et internationale, disponibles le jour même de leur sortie. Actualité (Paris match, Libération, l'Opinion...) - Cuisine & Vins (Maxi, Nous deux, Marmite...) - Féminin (Paris, Elle, Parents...) - Jeunesse (Winnie, Je lis déjà, Tout comprendre...) - Loisirs (Camping-car, jardin, 30 millions d'amis...) - Sport (Rugby, F1 racing, Basket hebdo...)



Cité de la Musique

De chez vous, écoutez, regardez, explorez... : Concerts, documentaires, guides d'écoute multimédia, instruments, ... 45 000 documents numériques accessibles à domicile ou dans votre médiathèque.

**Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à venir vous inscrire
auprès de Christine ou Nathalie.**

LE GUIDON D'OR

Nous avons la joie d'accueillir chaque année le guidon d'or Costellois chargé d'organiser des courses de jeunes et une course féminine (championnat de la Loire). Malgré quelques averses surtout l'après midi, un nombreux public s'est déplacé.



LE TOUR DU ROANNAIS

Le Tour du roannais s'est déroulé du 3 au 5 juin. L'étape contre la montre partant de Riorges a traversé notre village le dimanche 5 juin pour arriver à Saint-Germain-Lespinnasse.

HUGUETTE PAIRE

Huguette PAIRE, couturière de profession, travaillait jusqu'à peu chez ACORA (ressourcerie) au rayon art déco. Depuis quelques années, elle avait à coeur de reprendre le commerce de Jacqueline à qui elle avait confié son désir.

Le 15 janvier 2016, nous avons eu le plaisir d'accueillir Huguette dans son épicerie. Elle travaille en partenariat avec CASINO qui lui fournit la marchandise commandée et lui laisse l'entière liberté dans la gestion de son magasin. Comme les Saint-Romanais ont pu s'en rendre compte, on y trouve tout ce dont on a besoin.

Entre autres :

- Un rayon traiteur très appétissant.
- Les fruits et légumes livrés tous les deux jours par les Vergers du Moulin.
- Des produits surgelés.
- La possibilité de commander son poisson le mardi pour le vendredi fin de matinée.
- Des produits locaux : la bière ICSAS de M. CHALLIT et les fromages de la ferme DEAL.
- Des paniers gourmands que l'on peut garnir selon son choix.



La cave à vins a été conservée.

Les villageois et les associations jouent le jeu et les affaires vont bon train.

Jours de fermeture : le lundi et le dimanche après midi.
Horaires : 7 h - 12 h 30 ; 15 h 30 - 19 h 30.

 **La Boîte à Tifs** 
Coiffure Mixte

☎ : 04 77 64 53 26
St Romain La Motte

Mardi au Vendredi : 8h30 à 18h30
Samedi : 8h00 à 17h30



Électricité Générale
Neuf / Rénovation
Mise aux normes / Dépannage

Pierre-Yves CANEVET
195 chemin des croix-les
47640 St Romain la Motte

06 77 23 19 03
pycanvet@yahoo.fr
N° Siret : 7944752300000

LA MOTTE CASTRALE

A propos des mottes féodales ou castrales en général... Un peu partout en Europe occidentale, après le X^{ème} et XI^{ème} siècle de notre ère et pour lutter contre les incursions rapides et légères de bandes armées, la noblesse locale se mit à construire des tours ou des petits châteaux en bois au sommet d'un monticule artificiel monté avec la terre généralement prise sur place en creusant un fossé autour de la butte en question.

Ce type de construction défensive va peu à peu se sophistiquer et déboucher sur des châteaux fortifiés maçonnés de plus en plus complexes.



Géolocalisation de la motte de Saint-Romain.

La motte féodale de Saint-Romain-la-Motte se situe à 600 mètres au sud du cimetière du bourg, dans un recoin d'une grande prairie d'embouche entre les lieux dits la Motte à l'Est, le lotissement de Puits Vert au Nord, la Grande Maison à l'Ouest et Fultière au Sud.

L'accès est assez aisé depuis le chemin longeant le sud de la prairie où se trouve aussi une mare importante.

Description et particularités du site.

La motte de Saint-Romain n'est pas très haute par rapport à son emprise au sol. Elle est couverte d'herbe broutée par le troupeau de vaches. Seuls deux arbres feuillus ont crû à sa base et en sa périphérie (voir photo.) Justement, l'intérêt du site c'est l'existence d'un fossé d'enceinte dont une grande partie est encore en eau, principalement au sud de la motte

La présence d'eau stagnante et pérenne dans ce fossé a favorisé le développement de plantes aquatiques comme les joncs. Une faune inféodée aux mares a, elle aussi, colonisé les lieux. Le maintien de l'eau est peut-être dû au fait que le fossé a été creusé dans une couche argileuse, voire marneuse avec sur le flanc extérieur du fossé, un léger affleurement rocheux qui a fourni des échantillons d'un calcaire blanchâtre « travertineux » de l'Oligocène. Ce type d'affleurement est extrêmement rare en plaine Roannaise.





St-Romain-la-Motte a le privilège de posséder deux types historiques de construction à 500 m de distance :

- la motte castrale circulaire entourée de fossés sur laquelle est édifié un château (castrum) et
- une maison forte qui elle a disparu, sur un tertre carré, dit motte de la Forest.

D'après les textes du 13ème et 14ème siècles, il semblerait que les deux constructions aient portés le nom de « La Forest » et qu'elles aient donc coexisté jusqu'à la fin de la maison forte.

La différence est aussi politique en ce sens qu'un château doit protection en ces murs aux manants (de manere, rester : ceux qui sont "attachés" au seigneur) en cas d'attaque, alors que la maison forte est un bien privé qui n'a pas ce devoir moral.

La motte carrée de la Forest est à un vavasseur qui "avoue" (reconnaît) son arrière fief au seigneur de la Motte qui lui-même soumet régulièrement par écrit au comte de Forez pour "les droits dominants" de son fief de la Motte. Certains de ces écrits sont aux archives.

La première mention de la maison forte de La Forest est en 1301. "Construite sans doute depuis peu, elle est avouée au comte de Forez par Alix, dame de la Perrière, veuve de Guy, chevalier" constate Henry Dupont qui en 1948 fait une communication dans le bulletin de la Diana, après avoir (re)découvert la motte de La Forest de visu sur le terrain, ce qu'aucun savant n'avait fait avant lui. Au 19è siècle, notre docteur Noël de St-Haon avait bien vu dans ce monticule comme un tumulus, semblable à ceux de Bretagne sans doute, qui cachent un dolmen.

En remontant dans le temps, on trouve des écrits montrant les Gros qui vont devenir Buret possesseurs de droits et taxes diverses à St-Haon-Le-Châtel, acquérant le bois de Maroylles (Mareuil) en octobre 1277. On ne saura pas la cause de la fin des Buret à St-Romain-La-Motte.

Le p'tit curieux remercie Yves PASSOT pour sa recherche et la transmission de ces informations.





HED
Hygiène Entretien Diffusion

**PRODUITS &
MATÉRIELS
DE NETTOYAGE**

Alexandre Billet
06 07 64 81 24

Laurent Tremeaud
06 32 38 27 98

**Vente aux Particuliers
et Professionnels**



62, route de Roanne
42720 POUILLY sous CHARLIEU

Tél. 04 77 60 75 32
Tél. 04 77 60 88 53

hygiene-entretien-diffusion@club-internet.fr

LA CROIX DES BARAQUES

Sur le p'tit curieux de décembre 2014, nous faisons appel à vos connaissances concernant la croix située en bordure de la N7 sur le parking de l'ancien routier.

Nous avons reçu une réponse et nous vous communiquons les renseignements.

C'est la croix mémorielle des Baraques érigée par Annette Mouillet en 1915.

Anne (dite et décédée Annette) Mouiller (comme quoi ce qui est gravé dans le calcaire, ça ne vaut pas le marbre) est née à St-Romain-la-Motte le 14 janvier 1855 à 6 h du soir comme l'indique le registre de notre commune, fille de Gilbert, cantonnier de St-Romain-la-Motte et d'Antoinette Crozet (décédée à St-Romain-la-Motte le 27/03/1871), propriétaires(*).



Elle se marie le 21/08/1872 avec Claude Ville né le 1/04/1849 à Renaison, fils de Antoine (décédé le 25/06/1867 à Renaison) et de Jeanne Marie Policon, propriétaire.

Claude Ville est décédé à St-Romain-la-Motte le 15/09/1909 et Annette Mouiller en 1933.

Comme on sait (par le président de «Ceux du Roannais, généalogie et histoire», dont Anne ou Annette était une arrière, arrière...grande tante) que le couple Ville n'a pas eu d'enfant, c'est en hommage aux soldats tombés en 1914 que cette croix a été érigée.

A leur mariage, Antoine Ville, frère de l'époux est cité et peut être que madame Ville a perdu un neveu ou quelqu'un de sa famille, mais c'est le cas de presque tous les foyers français.

N'ayant pas d'héritier, madame Mouiller fit donation par testament du terrain à l'hôpital de Roanne qui en réalisa la vente à une entreprise. C'est ainsi que la croix s'est retrouvée adossée à une carrière d'exploitation de l'argile et de plus en plus près d'une Nationale 7 bien élargie depuis 1915.

Quand à l'inscription « par ce signe je vaincrai », au cœur de la croix, c'est le cri désespéré de l'empereur Constantin à la bataille mal engagée du pont de Milvius (312) contre le co-empereur Maxence. Vainqueur, il mit fin à toutes persécutions, tolérant toutes religions. C'est le début du monde chrétien romain.

* propriétaire : toute personne qui vit du moindre petit bien cultivable

Réponse des charades (p'tit curieux de décembre 2015)

1 - : château d'eau 2 - : digue de l'oudan 3 - : four à chaux 4 - : lagune
 5 - : madone 6 - : mémorial du martray 7 - : bascule 8 - : halte aux pèlerins
 9 - : clocher

Réponse de la devinette

Le crochet servait à accrocher la corde qui permettait d'apprendre aux enfants à monter à la corde en vue de l'obtention du certificat d'études.



Sauriez-vous retrouver le nom des chemins de notre commune qui conduisent à SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE ?

1er chemin :

Mon premier est le un début de "chemin"
 Mon deuxième a cinq doigts
 On fait rouler mon troisième en espérant la chance !
 Mon quatrième protège le doigt de la couturière!
 Mon cinquième a souvent une serrure
 Les coureurs du 110 mètres sautent par dessus mon sixième
 Mon tout est un chemin de la commune emprunté par les pèlerins de Compostelle

2ème chemin :

Sur mon premier marchent les pèlerins
 Mon deuxième divise les nombres pairs
 Un couteau coupe avec mon troisième
 Mon quatrième est un marché couvert
 Mon cinquième accueille les trains
 Les oiseaux pondent leurs oeufs dans mon sixième
 Mon tout permet aux Jacquets de poursuivre leur chemin

3ème chemin :

Mon premier est un synonyme de sentier
 Mon deuxième est la 4ème lettre de l'alphabet
 Prout, fait mon troisième
 Les poissons carnassiers se font parfois berner par mon quatrième
 Mon cinquième est une onomatopée qui exprime l'interrogation, la surprise.
 Seuls ou accompagnés ils continuent leur marche sur mon tout

4ème chemin :

Mon premier est le début de "cheval"
 Mon deuxième a cinq doigts
 Mon troisième est le participe passé de "devoir"
 Mon quatrième n'est pas dur
 Mon cinquième est une plante à fleur bleue utilisée pour faire des tissus
 Sur mon tout ils entrent dans le village

5ème chemin :

Mon premier est un petit ruisseau en vieux français
Il faut être mon deuxième pour former une paire
Mon troisième est de crayon ou d'humour
Lorsqu'il est public, mon quatrième accueille les amoureux qui s'bécottent
Mon cinquième est la somme de 1+1
Mon tout est l'adresse de la mairie

6ème chemin :

La circulation dans les villes se fait dans mon premier
Lorsque mon deuxième n'est pas dans les bois, on peut s'y promener
Mon troisième est la plus droite des voyelles
Mon quatrième se situe entre l'oreille et le nez
Mon cinquième désigne un étang situé près de Marseille
Mon tout est le nom d'un célèbre habitant de Saint Romain La Motte

7ème chemin :

Mon premier est la première syllabe de "chemise"
Mon deuxième est celle sur laquelle on glisse l'alliance
Mon troisième est le participe passé de "devoir"
Mon quatrième sert à cuire
Mon cinquième est utile au bûcheron
Mon sixième désaltère quand il fait chaud
Mon tout est le trajet à suivre par les marcheurs

8ème chemin :

Mon premier est la deuxième partie du mot « mouche »
Mon deuxième est tendue pour apporter de l'aide
1+1 font mon troisième
Mon quatrième est un pronom personnel réfléchi (3ème pers. singulier)
Mon cinquième est un pronom personnel
Mon sixième signifie "chut !" en anglais
M. Le Maire prend régulièrement mon tout

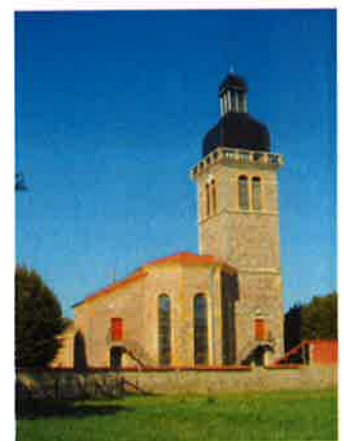
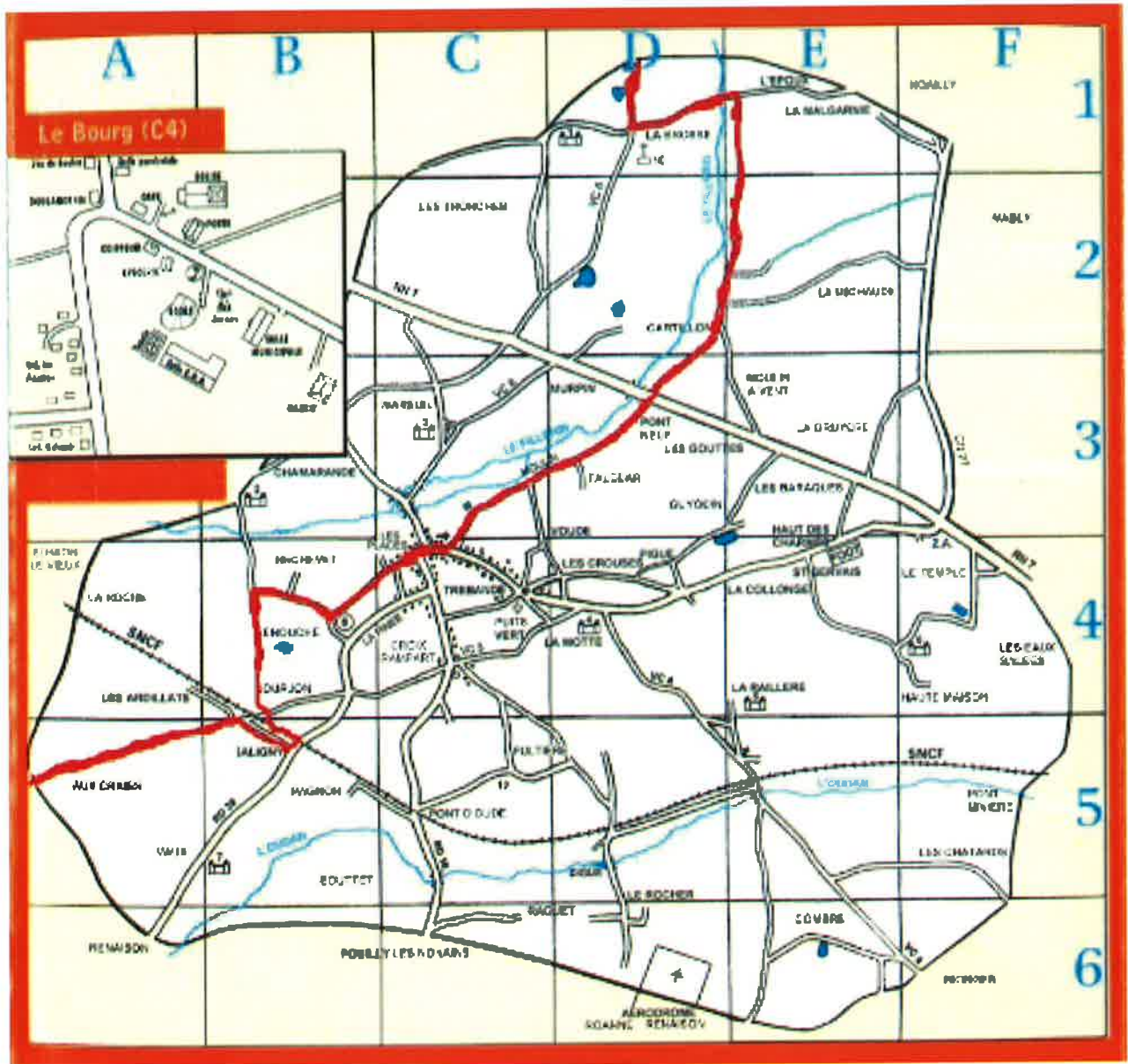
9ème chemin :

Mon premier est un mot souvent utilisé depuis le début des charades
Mon deuxième est la particule de certains noms de famille
Mon troisième n'est pas propre
Mon quatrième est la plus droite des voyelles
Les oiseaux pondent leurs oeufs dans mon sixième
Mon tout est l'itinéraire des adeptes du coquillage

10ème chemin :

Les voitures roulent sur mon premier
2x1 font mon deuxième
Mon troisième est plus grand qu'un étang
Mon quatrième contient les cadeaux du Père Noël
Mon cinquième est fait par le bébé après avoir bu son biberon
Mon sixième accompagne parfois les pèlerins
Mon septième peut être de lauriers ou de cyprès
Mon huitième est le son du moustique
Mon tout est le dernier chemin avant de quitter notre commune

Le Pèlerin
de St Jacques de Compostelle
le 26 Novembre 2006
Sculpture Réalisée par
Frédéric Leroy



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JUILLET 2016

Vendredi 1er	Concours de pétanque	US Filerin
Dimanche 3	Gala fin d'année	Twirling bâton
Vendredi 8	Concours de pétanque	Anciens du basket
Samedi 9	Concours de pétanque	PG - CATM
Dimanche 10	Tournois tennis-ballon	Club des jeunes
Dimanche 17	Championnat Loire par équipe	Pétanque St-Romain
Samedi 23	Concours de pétanque	Centre de loisirs
Samedi 23-dimanche 24	Fête patronale	Comité des fêtes
Vendredi 29	Concours triplettes mixtes	Pétanque St-Romain

AOÛT 2016

Mercredi 17	Concours de boules vétérans	Amicale Boule Lyonnaise
-------------	-----------------------------	-------------------------

SEPTEMBRE 2016

Samedi 3	But d'honneur	Pétanque St-Romain
Dimanche 4	Fête de la batteuse	Comité des fêtes
Samedi 10	Fête des classes	Classe en 6
Dimanche 11	Championnat	Pétanque St-Romain
Samedi 17	But d'honneur	Amicale Boule Lyonnaise
Samedi 24	Challenge Di Guisto/ Souchon	Pétanque St-Romain
Dimanche 25	Vide grenier	Sou des écoles

OCTOBRE 2016

Vendredi 7	Concours de belote	Club du 3ème âge
Samedi 8	Concours entre sociétaires	Amicale Boule Lyonnaise
Samedi 15	Loto	Pétanque St-Romain
Samedi 29	60ème anniversaire	ASSR Basket

NOVEMBRE 2016

Samedi 5	Soirée dansante	US Filerin
Samedi 19	Repas	PG - CATM
Samedi 26	Loto	Sou des écoles

DECEMBRE 2016

Dimanche 4	Repas des anciens	CCAS
Samedi 10	Arbre de Noël	US Filerin
Vendredi 16	Concours de belote	CCAS
Samedi 17	Arbre de Noël	ASSR Basket
Samedi 31	Réveillon dansant	Club des jeunes